



Restons fermes dans la foi, ardents dans notre charité et fidèles à la prière

Message de carême aux catholiques de Seine-et-Marne

Mercredi des Cendres – 6 mars 2019

Avec le carême, le Seigneur offre à son peuple un temps favorable pour qu'il tourne son cœur vers lui et se convertisse à la Bonne Nouvelle. Chaque année, notre carême est traversé par les joies et les peines de notre vie, vie familiale, vie de l'Église, vie de notre pays et du monde. Cette année, le carême de tous les catholiques du monde sera marqué, en particulier, par le contexte des « affaires » qui touchent l'Église.

En août dernier, nous avons tous été sidérés face à l'ampleur du nombre de mineurs victimes d'abus sexuels aux U.S.A. et du nombre de prêtres concernés. Puis nous avons eu les révélations concernant l'Allemagne, le Chili, etc. Depuis, pas une semaine ne passe sans de nouveaux scandales : le procès du Père Preynat, le scandale des religieuses abusées, un cardinal démis de son titre, le numéro 3 du Vatican condamné pour pédophilie dans son pays, les accusations d'homosexualité au Vatican, les plaintes contre le nonce apostolique en France... Et il est vraisemblable que ce type de révélations va continuer.

Nos pensées doivent d'abord aller aux victimes et, comme nous y invite le pape François, nous avons à poser des actes concrets pour que de tels abus ne puissent plus avoir lieu. Portons les victimes et leur famille dans notre prière et mobilisons-nous pour que la pastorale de la jeunesse soit un vrai lieu de confiance et de croissance pour les jeunes¹.

Dans ces circonstances de crise, je vous adresse ce message d'espérance et nous invite à marcher, dans la confiance, vers la joie du matin de Pâques. Restons fermes dans la foi, ardents dans notre charité et fidèles à la prière. L'apôtre Paul nous donne le cap : « *Aux jours d'épreuve, tenez bon et priez avec persévérance* » (cf. Rm 12, 12). Prions les uns pour les autres. Priez et soutenez vos prêtres, apportez-leur votre proximité et exprimez-leur votre considération. Permettez-moi de leur adresser ici quelques mots chaleureux.

Chers frères, je sais que, comme moi, vous êtes scandalisés et profondément blessés par cette situation. Certains peuvent ressentir comme une réprobation diffuse, si loin de leur désir de se donner sans compter. Ce qui-fait le plus mal, c'est aussi de voir notre crédibilité de pasteurs, ainsi que celle de l'Église, mises en doute. Avec force, je veux vous redire ma confiance, mon estime et ma gratitude pour votre profonde fidélité. Je vous encourage, dans cette période troublée, à soutenir le peuple qui

¹ Voir la « Lettre de recommandation de Mgr Jean-Yves Nahmias, évêque de Meaux, concernant les règles de comportement dans les relations avec les mineurs et repères de prévention et de lutte contre les actes de pédophilie. », adressée à tous les fidèles du diocèse de Meaux, aux prêtres et aux diacres, aux acteurs de la pastorale des jeunes, de l'enfance et des mouvements. Voir aussi catho77.fr/actepenitentiel et catho77.fr/reglesdecomportement

vous est confié et à en prendre soin, à nous soutenir mutuellement entre prêtres, à vivre entre nous une vraie fraternité sacerdotale.

A nous tous, je confie la mission de prier pour les jeunes et de les soutenir dans cette épreuve que traverse l'Eglise. Beaucoup d'étudiants et de jeunes professionnels catholiques qui ne reconnaissent pas dans ces critiques l'Eglise qu'ils aiment, sont l'objet de moqueries. Aidons-les à grandir dans la juste affirmation de la foi au Christ.

Pendant ce carême, soyons tout spécialement attentifs à nos liens de fraternité, à notre communion fraternelle, « *que notre unité soit parfaite* » (cf. Jn 17, 20-26)². La joie de l'Evangile a touché notre cœur et nous souffrons de ne pouvoir être signes éclatants de la miséricorde et de l'amour de Dieu. Que ce carême nous mobilise dans notre conversion au Christ ressuscité. Demandons l'humilité et la douceur des disciples et engageons-nous, chacun, discrètement et vigoureusement, dans les œuvres de miséricorde³.

Dans sa « Lettre au peuple de Dieu » du 20 août 2018, le pape François a rappelé, pour réveiller notre conscience, notre solidarité et notre engagement en faveur d'une pastorale sans abus, l'importance de l'exercice pénitentiel de la prière et du jeûne. Que chacun de nous, librement, se fixe le jeûne qu'il pense vivre pendant le carême. Pour manifester notre communion diocésaine, je demande que le troisième vendredi du carême, le 22 mars, tous les catholiques du diocèse qui le peuvent jeûnent et prient pour notre conversion et notre fidélité à l'Evangile.

Je propose que, tous, nous fassions personnellement, en famille ou en groupe, une *lectio divina*, une lecture priante de l'Ecriture, du récit de la tempête apaisée (cf. Mc 4, 35-41). Ce récit soutiendra notre prière : « *Survient une violente tempête. Les vagues se jetaient sur la barque* » ; à l'appel des disciples, le Christ commande au vent « *et il se fit un grand calme.* » Il interroge leur foi : « *Pourquoi êtes-vous si craintifs ? N'avez-vous pas encore la foi ?* ». Demandons au Seigneur de faire grandir notre foi en sa puissance et en sa présence : « *Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde.* » (Mt 28, 20). Demandons une foi ferme et une charité ardente.

Chers amis, croyez à ma prière. En profonde communion, marchons vers la joie de Pâques. Convertissons-nous et croyons à la Bonne Nouvelle !



+ Jean-Yves Nahmias
Evêque de Meaux

² La lettre pastorale « Aimer comme le Père » (catho77.fr/lettrepastorale1) peut nous aider dans ce chemin de proximité fraternelle, en particulier la partie « Faire de nos paroisses notre maison de famille » (paragraphes 12 à 15).

³ La bienveillance fraternelle. Si elle doit irriguer toute notre vie, nous avons à la vivre en actes et en vérité, de manière visible et concrète au sein de notre communauté paroissiale, c'est-à-dire avec celles et ceux qui vivent le même baptême. La vérité des liens qui naissent à l'eucharistie est un appel pressant à vivre une charité effective, réelle et proche, avec les membres de notre communauté paroissiale. Il y a une fraternité privilégiée entre les petits, les pauvres, les malades, ceux qui traversent une épreuve au sein de notre paroisse. En 2015, le pape François nous avait invités à vivre fidèlement les « œuvres de miséricorde », celles-ci sont toujours d'une actualité évangélique pressante. La fraternité entre baptisés est appelée à devenir toujours plus proche et effective ; elle est comme l'école de notre proximité missionnaire, comme la matrice de l'éducation de notre cœur. (*Orientations pastorales*, n°20, 23 septembre 2019).